Ami du Clergé du 6 juillet 1950

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Simples notes dominicales. — XXVIII. 10e Dimanche après la Pentecôte : Les raisons de la Transfiguration, 201.
Les Sacrements. — La Confirmation : III. Le rite de la Confirmation, 202.
Fête de l'Assomption. — I. Le couronnement de gloire de la T. S. Vierge, 204. — II. Allocution pour la procession du vœu de Louis XIII, 206.
A l'école des Saints. — S. Roch (16 août) : Sa dévotion à Marie, 207.

SIMPLES NOTES DOMINICALES

Fête de la Transfiguration
XXVIII
(10e Dimanche après la Pentecôte)

LES RAISONS DE LA TRANSFIGURATION

Mes frères,

Cette année, ce dimanche après la Pentecôte est remplacé par la fête de la Transfiguration. Elle rappelle l'un des épisodes les plus mystérieux de l'Evangile. Célébrée de bonne heure dans l'Eglise d'Orient, ce fut Calixte III qui l'étendit à toute l'Eglise d'Occident, en 1457, en souvenir d'une grande victoire des troupes chrétiennes sur les Turcs, dont la nouvelle arriva à Rome le 6 août.

Dès l'Introït, nous sommes jetés, pour ainsi dire, en pleine lumière surnaturelle. « Vos éclairs, Seigneur, ont illuminé le monde, la terre a été touchée et elle a tremblé ! »

Mais les éclairs dont il s'agit ici ne sont pas de l'ordre physique. Il y a, dans l'ordre surnaturel, des rayons, des flots de lumière, des éblouissements, dont ceux qui frappent nos regards de chair ne sont qu'un symbole ou une image. Et c'est ce que la seconde partie de l'Introït nous fait comprendre, quand elle porte immédiatement notre attention sur cette autre vie, cette vie sans fin, en pleine clarté, qui est l'espoir et le but suprême de notre existence :

« Que vos tabernacles sont aimables, Seigneur des armées ! Mon âme soupire et languit après les parvis du Seigneur ! »

L'idée principale de la liturgie est ainsi dégagée : la Transfiguration de Jésus fut une « anticipation » de l'état glorieux des esprits autour de leur Sauveur, dans la vie éternelle. C'est à cela que nous conduit cette « grâce de la parfaite adoption », adoption réalisée par le baptême dans la foi, et maintenue, nourrie, développée par la pratique constante des sacrements et de la vie chrétienne unie à Jésus, source de toute Vie.

I. — *Epître : Témoignage des Apôtres*

L'Epître est tirée de la Ire Ep. de S. Pierre. L'apôtre y répond à un doute qui peut apparaître, de temps à autre, dans l'esprit des chrétiens les plus fervents : c'est une chose magnifique, certes, que notre foi ; apprendre à l'homme que son Créateur l'a aimé, qu'il le destine à participer à sa propre vie, à la splendeur de son éternité, qu'il a daigné, pour l'y conduire, lui envoyer son propre Fils, que ce Fils est mort pour expier nos péchés, et plus encore pour nous enrichir de sa grâce, pour devenir notre propre vie, pour être notre guide, notre ami, notre compagnon de route, notre chef avant d'être notre récompense. Tout cela est beau, n'est-ce point un beau rêve ? Ne sommes-nous pas dupes de nos vastes désirs ?

S. Pierre répond fermement : Non, ce n'est pas un songe, non ce n'est pas une invention de notre imagination avide de bonheur. Il dit en effet :

« Mes bien-aimés frères, ce n'est pas en suivant des *fables ingénieuses* que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de N.-S. J.-C. mais c'est après avoir été *les témoins oculaires de sa majesté !* »

Voilà qui est net. Les apôtres ont été « témoins oculaires ». C'est leur attitude constante sur laquelle ils n'ont jamais varié. Il serait facile de multiplier les citations sur ce point : quand ils parlent de Jésus, de sa vie, de ses miracles, de ses souffrances, de sa résurrection, de sa victoire sur la mort et l'enfer, ils aiment à dire et répéter : « *Voilà ce que nous avons vu et entendu.* De tout cela nous sommes les *témoins !* » Et leur témoignage d'hommes droits et simples, sans imagination personnelle et sans invention maladive, ils l'ont répété tout au long de leur vie apostolique, et reproduit jusqu'à la mort, le scellant ainsi dans leur sang.

Et voilà pourquoi le grand Pascal parlait à leur sujet de « témoins qui se sont fait égorger » plutôt que de renier leur témoignage.

Lisez tout la fin de l'épître de ce jour, vous y verrez que S. Pierre rappelle avec précision et force, comme un souvenir personnel, le mystère de la Transfiguration. Il y avait assisté, il l'a vu, il l'atteste et il y voit les prémices de notre propre avenir, alors que, après cette vie, nous entrerons dans la gloire du Christ.

II. — *L'Evangile :*
Les effets de la Transfiguration

L'Evangile est emprunté à S. Matthieu ; nous l'avons déjà rencontré au IIe Dimanche de Carême.

La Transfiguration n'est qu'une *image* des transformations du ciel. Le ciel, en effet, consiste, en partie, en cet éclat extérieur du corps, auquel nous aussi nous serons associés, si nous l'avons mérité, après la résurrection de la chair et le jugement général. Le ciel sera avant tout un état de notre âme et cet état, pour les justes, n'a pas besoin de la présence du corps pour se réaliser.

Quelles sont donc les raisons d'être de ce mystère ? Jésus avait choisi pour témoins de sa Transfiguration, les trois apôtres, Pierre, Jacques et Jean, qui devaient, au jardin de l'Agonie, être les témoins également de ses humiliations et des angoisses de son Agonie.

Il s'agissait de prémunir d'avance les apôtres contre l'impression effrayante que devait produire en eux le spectacle de ces souffrances. Alors, dans leur pensée, tout serait, pour ainsi dire, mis en suspens, un doute effroyable pourrait envahir leurs esprits. Ils seraient d'autant plus accablés qu'ils tomberaient de plus haut, et tout à la fois vacillerait dans leur esprit, tout : y compris leur vieille foi israélite, fondée sur la Loi de Moïse et sur les Prophètes du passé !

Jésus avait prévu un relèvement pour cette foi défaillante. Sa résurrection serait la réponse triomphale aux effrois causés par sa mort. Mais il serait doux pour les apôtres, après le réveil de la foi, de se rappeler les avertissements reçus du Maître, qui n'avait jamais caché les événements de sa mort et les échecs apparents auxquels devait aboutir sa vie terrestre. Parmi ces avertissements, la Transfiguration devait prendre un relief particulier. Pierre, Jacques et Jean se souviendront de leur ascension au mont Thabor, et du spectacle grandiose dont ils ont été les témoins. Ils se rappelleront leur Maître transfiguré, tout éblouissant de lumière, et parlant familièrement avec Moïse et Elie, le premier représentant la Loi et le second représentant les Prophètes : tout ce qu'avait annoncé et préparé le Messie.

Les apôtres se souviendront surtout de cette parole de Jésus : « Ne parlez à personne de ce que vous avez vu, jusqu'à ce que le Fils de l'Homme soit ressuscité d'entre les morts ! »

La Transfiguration, dans la pensée et la volonté du Christ appartenait donc à un ordre nouveau. Elle prenait place au rang des vérités concernant la religion future de l'humanité tout entière. Elle fait partie de ces aperçus mystérieux et profonds que l'Evangile nous apporte sur notre destinée éternelle.

* *

C'est une tendance naturelle à notre esprit de regarder comme fatale et inéluctable notre condition d'ici-bas. Et cependant, cette condition est aussi peu semblable à ce que nous espérons obtenir dans l'éternité que la vie de la chenille à celle du papillon ailé qui en sort, par une transformation que l'expérience nous révèle. Il faut que le grain de blé meure pour se transformer en une tige couronnée d'un bel épi. Le mot même de *transfiguration* fait partie de notre foi et de nos espérances. Nous ne sommes pas faits pour végéter ici-bas dans l'obscurité puis tomber ensuite dans le néant. Nous portons en nous un germe d'immortalité, et c'est lui qui est le tout de notre être, la seule chose qui importe.

Plus nous avançons dans l'ordre de la science, plus nous devons admirer la grandeur de l'esprit qui les a découvertes. C'est l'une des absurdités de notre temps que le triomphe de l'esprit sur la matière ait été, pour certains, le signal de la négation de l'esprit, par l'affirmation du matérialisme athée. Mais toute notre foi proteste contre ce non-sens : Nous croyons à l'Esprit de Dieu que nous avons reçu. Ainsi soit-il.

LES SACREMENTS

La Confirmation

III

LE RITE DE LA CONFIRMATION

Mes frères,

Un sacrement, vous le savez, se compose de gestes accompagnés de paroles qui signifient et réalisent ce qui se passe au plus profond des âmes. Aux débuts de l'Eglise, nous le rappelions dimanche dernier, les Apôtres conféraient la Confirmation par le geste de l'*imposition des mains*. Mais dès le IIIe siècle, à ce geste s'ajouta celui de l'*onction*, qui bien vite prit une grande importance. La confirmation était alors conférée par les évêques successeurs des Apôtres, aussitôt après le baptême. A son tour, la première communion suivait immédiatement, si bien que ces trois sacrements : Baptême, Confirmation, Eucharistie, marquaient l'entrée d'un nouveau fidèle dans l'Eglise. C'était l'initiation chrétienne.

Actuellement, la cérémonie de la confirmation comporte trois gestes principaux que nous devons bien compendre car chacun possède une signification précise, pleine d'intérêt.

* *

1° *L'imposition des mains.* — Les confirmands ont pris place dans l'église, accompagnés d'un parrain et d'une marraine. Le ministre du sacrement, l'évêque, est à l'autel, tourné face au peuple, revêtu de la chape blanche, coiffé de la mitre, tenant en main la crosse. Cette venue jusqu'à vos enfants du chef du diocèse, avec tous les insignes de sa dignité épiscopale, nous rappelle, à nous qui l'oublions si facilement, l'importance de ce qui va s'accomplir dans un instant. Voici, en effet, que le Pontife étend ses deux mains sur le groupe des confirmands à genoux et, solennellement, il appelle sur eux les dons du St-Esprit (cf. texte). Et toute l'assemblée de ratifier la prière de l'évêque par des *Amen*, vibrants de foi. Comme elle est déjà imposante et instructive cette première cérémonie!

Cette solennelle prière de l'évêque appelant les sept dons du St-Esprit sur vos enfants est empruntée à un passage du prophète Isaïe où l'inspiré de Dieu décrit, à l'avance, la plénitude de grâces que possédera le Messie. Elle nous rappelle donc à quel points vos petits confirmés vont être identi-

fiés au Christ - Sauveur : le même Esprit-Saint qui remplissait Jésus, vient maintenant sur ses disciples et l'Esprit du Chef va envahir ses membres. Et quelle grandiose évocation, également, dans ce geste de l'imposition des mains ! N'est-ce pas par ce geste très suggestif que, dans le peuple de Dieu, les Patriarches et les Prophètes transmettaient leur mission sainte à celui que le Seigneur leur avait désigné ? N'était-ce pas, comme nous l'avons dit, le geste familier par lequel Jésus distribuait ses bénédictions ? Et de fait, n'est-ce pas, chez tous les peuples, le geste qui, tout naturellement traduit l'application d'une puissance et la transmission d'une vertu parce que précisément les mains de l'homme sont l'instrument le plus parfait dont il dispose pour exercer sa force et imprimer son action. En vérité, ce geste de l'évêque sur les confirmands traduit à merveille l'emprise toute spéciale que l'Esprit-Saint va exercer sur leurs âmes : désormais ils sont consacrés à une grande et sainte mission : non plus travailler uniquement à leur salut personnel, mais défendre et accroître l'Eglise de Dieu.

* *

2° *L'onction du St-Chrême.* — Après avoir, de nouveau, imposé les mains sur la tête de chaque confirmand agenouillé à la Table Sainte, l'évêque fait sur le front de chacun d'eux, en signe de croix, l'onction avec le Saint - Chrême qu'il accompagne des paroles suivantes : « Je te marque du signe de la croix et je te confirme avec le chrême du salut, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Le Saint-Chrême est un mélange d'huile d'olive et de baume consacré par l'évêque, au cours de cérémonies très solennelles le Jeudi Saint. Pour en comprendre tout le symbolisme, un rapide coup d'œil sur l'histoire du peuple de Dieu est indispensable : en Israël, dans *la vie courante,* l'huile d'olive était 1° la *source habituelle de la lumière :* à cette époque, les lampes à huile constituaient, en effet, le mode courant d'éclairage; 2° *source de force :* les athlètes comme les infirmes s'en frottaient le corps pour donner plus de force et de souplesse à leurs muscles ; 3° *le symbole de la joie :* en signe d'allégresse, les Juifs répandaient sur leurs cheveux, leurs visages et leurs corps de l'huile parfumée. Enfin, parce qu'extraite du fruit de l'olivier, elle était *messagère de paix.* Quant au baume, vous connaissez tous son parfum agréable et pénétrant et sa douceur qui le faisait employer pour guérir les blessures.

Mais surtout il faut évoquer *l'usage liturgique* de l'onction dans l'A. T. Dans la Bible, nous voyons que les Rois, les Prêtres et les Prophètes d'Israël, c.-à-d. tous ceux qui avaient été choisis par Dieu pour conduire son Peuple, étaient désignés aux yeux de tous par l'onction. Ce qui signifiait : l'Esprit-Saint repose désormais sur cet homme qui vient d'être sacré : Ecoutez-le et suivez-le. Bien mieux : celui vers lequel se tendait l'espérance de tout le Peuple de Dieu, ce personnage mystérieux, roi plus grand que David, prêtre pour toujours selon l'ordre de Melchisédech et non plus d'Aaron, prophète au-dessus de tous les prophètes, on l'appelait le *Messie,* c.-à-d. « l'*Oint* », le « *Consacré* » du Seigneur. Car les onctions des prêtres, des rois et des prophètes n'étaient que l'image de cette onction mystérieuse qui ferait reposer sur Jésus la plénitude de l'Esprit de Yahweh.

Vous comprenez maintenant la signification de cette onction du St-Chrême que vous avez reçue le jour de votre confirmation. Non seulement ce geste veut dire : désormais, confirmés, vous êtes placés dans le monde par le Christ comme un flambeau rayonnant de la lumière évangélique ; comme un apôtre joyeux et un défenseur énergique de la foi. Mais encore et surtout, marqués de l'onction royale, sacerdotale et prophétique, désormais vous participez à la mission de votre Chef ; avec lui, vous avez le devoir de travailler à construire le Royaume de Dieu. La confirmation vous confie la bonne odeur du Christ pour la répandre dans le monde.

* *

3° *Le signe de la croix.* — L'imposition des mains et l'onction sur le front, voilà les deux gestes essentiels de la confirmation qui marquent la prise de possession par le Saint-Esprit et enrôlent chaque chrétien dans l'armée du Christ.

Il est un troisième geste, aujourd'hui inséparable des deux précédents, le signe de la croix.

Déjà, vous vous en souvenez, lors du Baptême, le catéchumène avait été marqué du signe de la croix sur le front et sur le cœur. De nouveau, lors de l'onction avec le Saint-Chrême, le confirmand sera marqué de la croix du Christ au front. Et bien plus, trois fois au cours de la cérémonie (dans la grande invocation du début, alors qu'il a les mains étendues sur eux, — au moment même de faire l'onction, — enfin lorsque la cérémonie s'achève, dans la dernière prière) l'évêque soulignera par ses paroles l'importance de ce geste qui doit marquer les confirmands pour toujours.

A l'époque où le christianisme est apparu dans le monde, les esclaves portaient dans leur chair un signe, un tatouage indélébile, indiquant, parfois sur leur front, à quel maître ils appartenaient. Les soldats étaient marqués d'un signe analogue sur leur front : on savait l'empereur au service duquel ils étaient. Par le baptême et la confirmation, le chrétien devient le serviteur de Dieu et le soldat du Christ. Lui aussi il porte inscrite non pas dans sa chair, mais dans son âme, la marque de son Maître et de son Chef. Et ce signe qui marque le chrétien, spécialement le confirmé, est celui-là même dont a

été marqué le Christ : le signe de la croix, *signe de souffrance.* Comme le Christ, le chrétien aura à souffrir afin de rendre, comme lui, témoignage au Père, — mais *signe de victoire* aussi car c'est par la croix que Jésus a vaincu le péché et la mort et au milieu de ses luttes le confirmé se sait spécialement animé par la force invincible de l'Esprit-Saint.

Et le fameux *soufflet sur la joue,* me direz-vous ? Vous l'oubliez. Ce geste — qui n'est pas un soufflet mais plutôt une petite tape amicale sur la joue en signe de paternelle affection — est ce qui reste du baiser de paix qui achevait la Confirmation lorsqu'elle était donnée, dans la primitive Eglise, à des adultes. La preuve, les paroles qui l'accompagnent : « Que la paix soit avec vous ! » Il fut sans doute introduit lorsqu'on commença à confirmer de petits enfants auxquels il n'était pas possible de donner l'accolade.

* *

Telle est la liturgie actuelle du sacrement de confirmation. Comme elle est riche de signification ! Si le chef du diocèse daigne se déranger pour chacune de ses paroisses, c'est donc qu'il ne s'agit pas d'un sacrement de « luxe » que nous pouvons dédaigner au profit de la « Communion solennelle ». L'évêque, en tournée de Confirmation, mais c'est un chef d'armée, agissant au nom du général en chef et lui choisissant de nouvelles et jeunes recrues pour les incorporer à son service.

Rappelons-nous toujours que ce jour-là fut pour nous une date mémorable de notre vie : comme l'indiquent bien les différentes cérémonies que je vous ai expliquées de mon mieux, ce jour-là nous avons été pour toujours investis d'une mission. Marqués au front de l'onction sainte, du sceau de l'Esprit, nous sommes dès lors engagés au service du Christ et de son Eglise. A nous de ne pas trahir, mais au contraire à nous d'être, selon la parole de l'Apôtre : « Les bons soldats du Christ Jésus ». *Amen.*

FETE DE L'ASSOMPTION

I

LE COURONNEMENT DE GLOIRE DE LA T. S. VIERGE

Mes frères,

Le triomphe de Marie montée aux cieux s'achève sur son « couronnement de gloire ».

Au gré de leur inspiration, les artistes ont représenté diversement ce couronnement de la Vierge, soit par Dieu le Père, soit par le Fils, soit par les trois Personnes de la Sainte Trinité. S. L.-M. de Montfort le nomme « son couronnement par les trois Personnes de la Très Sainte Trinité » *(Traité de la vraie dévotion,* n° 116).

Oui, chacune des trois divines Personnes a orné le diadème royal de Marie d'un fleuron de son choix. Mais n'en restons pas à une image ; venons-en à la réalité de ce mystère pour essayer de connaître les prérogatives nouvelles conférées à Notre-Dame. Ce sacre royal de Marie est une investiture de pouvoirs accordés à la petite servante du Seigneur, devenue maintenant la Reine du ciel et de la terre.

Quels joyaux, ce jour-là, ont donc remis à Marie les trois divines Personnes ? Personne n'a si bien parlé de ces choses que S. L.-M. de Montfort. Il me suffira de vous l'expliquer.

I. —*Couronnement par le Père*

« Dieu le Père, écrit Montfort (n° 23), a fait un assemblage de toutes les eaux, qu'il a nommé la mer ; il a fait un assemblage de toutes les grâces, qu'il a appelé Marie. Ce grand Dieu a un trésor ou un magasin très riche, où il a renfermé tout ce qu'il y a de beau, d'éclatant, de rare et de précieux, jusqu'à son propre Fils ; et ce trésor immense n'est autre que Marie que les saints appellent le trésor du Seigneur, de la plénitude duquel les hommes sont enrichis. »

Que signifient toutes ces images : mer, trésor, magasin ?... Pas autre chose que ceci : Dieu a fait de la T. S. Vierge la plénitude de toutes les grâces dont nous serons sanctifiés. C'est le magnifique commentaire de la parole de S. Bernard sur le salut de l'archange : « Pleine de grâce : *plena sibi, superplena nobis* », Marie est la plénitude de grâce pour elle-même, la surabondance de grâce pour nous.

Cependant, n'est-ce pas là exagération donnant à la Sainte Vierge ce qui revient à Dieu ? C'est en Dieu que réside cette plénitude : « Tout don excellent, toute grâce parfaite, descend d'en haut, du Père des lumières... » (Jac., I, 17). Oui, comme de sa source première. Mais nous savons que Dieu a voulu la communiquer à son Fils fait homme : « C'est de sa plénitude que nous avons tous reçu » (Jo., I, 16).

Mais Notre-Seigneur vrai homme, est aussi vrai Dieu. Il est naturel qu'il soit plénitude, comme son Père : « Le Père et moi nous sommes un ». La T. S. Vierge est une pure créature. C'est vrai. Mais cela prouve tout simplement que ce qui est exigence de nature en Notre-Seigneur, n'est que privilège en Marie. Cela n'empêche en rien que Dieu ait pu lui communiquer la plénitude de grâce nécessaire à la sanctification de toutes les âmes.

Et voilà la merveille qu'il fait en toute largesse divine en cette intronisation de la Vierge au ciel. Dieu ne la sacre pas Reine simplement d'un titre d'honneur parce qu'elle est la Mère du Roi des rois. C'est une royauté effective qu'il lui donne. Tout vient du Père par le Fils et par la Mère : Dieu est la source, le Fils est le fleuve, Marie est la canalisation : ainsi s'opère la distribution aux hommes de « tout don excellent, de toute grâce parfaite ».

Et toutes les images employées par saint Louis-Marie nous redisent la même chose dans des comparaisons différentes.

Dieu a fait d'elle l' « océan de grâces » : sa plénitude est pour nos regards vaste, immense, illimitée.

Dieu a fait d'elle son « trésor » : ses grâces les plus précieuses, jusqu'à son propre Fils, sont renfermées en elle.

Dieu a fait d'elle son « magasin » : c'est en Marie que les âmes ont à s'approvisionner du nécessaire à leur sanctification.

Bienheureuses les âmes qui en ont l'intelligence et l'amour : elles s'adaptent pleinement aux desseins de Dieu !

II. — *Couronnement par le Fils*

« Dieu le Fils, continue Montfort (nº 24), a communiqué à sa Mère tout ce qu'il a acquis par sa vie et sa mort, ses mérites infinis et ses vertus admirables, et il l'a faite la trésorière de tout ce que son Père lui a donné en héritage ; c'est par elle qu'il applique ses mérites à ses membres, qu'il communique ses vertus et distribue ses grâces ; c'est son canal mystérieux, c'est son aqueduc, par où il fait passer doucement et abondamment ses miséricordes. »

Depuis la Passion de N.-S. sur la croix, tout le capital de la rédemption est constitué : les mérites de la vie et de la mort du Sauveur. Mais il reste à l'utiliser, à le faire produire, à l'appliquer aux âmes au fur et à mesure de leur apparition sur la terre.

Pas plus qu'il n'a agi seul sur la terre dans l'acquisition de ce capital, N.-S. n'agira seul au ciel dans sa distribution. Il s'était associé la T. S. Vierge ici-bas, il renouvelle aujourd'hui ce contrat d'association. Pour lui non plus ce diadème qu'il met au front de sa Mère n'est pas uniquement un diadème d'honneur, il l'investit d'une royauté effective en lui remettant, en quelque sorte, l'administration du capital de la rédemption en notre faveur.

Il lui communique ses mérites infinis. Ils n'appartenaient qu'à lui. Si grande qu'ait été la participation de Marie à notre salut par son *Fiat* de l'Annonciation renouvelé au pied de la croix, Jésus seul avait pu mériter, dans toute la force du terme, c.-à-d. avec un droit en stricte justice à recevoir le prix de ses travaux et de ses peines et lui seul était le maître de ces mérites.

Il lui communique ses vertus admirables. Ne sont-elles pas conséquence de la grâce sanctifiante et de toutes les grâces actuelles? Puisqu'il lui communique ses mérites infinis, d'où vient toute grâce de Dieu, il lui abandonne du même coup toutes ses vertus admirables pour les reproduire dans les élus à ce point qu'on pourra dire d'eux qu'ils sont d'autres Christ, comme S. Jean Chrysostome a écrit de l'Apôtre : « Le cœur de Paul était le cœur du Christ. »

Il la fait trésorière de tout ce que son Père lui a donné en héritage. Et que lui a-t-il donné en héritage ? Mais absolument toutes choses : « *quem constituit hæredem universorum* » (Heb., I, 2).

Ainsi, désormais, c'est par Marie que seront appliqués aux hommes, jusqu'à la fin des temps, tous les mérites de la rédemption, devenus entre ses mains des grâces de sanctification : grâce de la foi, grâce de la justification, grâce de la persévérance finale. C'est par elle que s'épanouiront dans les âmes ces vertus, à ce point admirables, qu'elles étonneront le monde, bien conscient que de tels dépassements exigent une intervention d'en-haut. C'est par elle surtout que passeront les grâces de pardon, de miséricorde, de salut *in extremis,* comme il convient au rôle de la Reine qui est d'atténuer les rigueurs de la justice, d'obtenir les amnisties, de faire aboutir les recours en grâce.

Par elle, elles passeront même si doucement que nous les jugerons incroyables. Comment ? le salut à tant de pécheurs pour un reste de vénération et de confiance envers celle qui est leur Mère ? Moins grand serait notre étonnement si nous avions une foi plus vive en cette universelle médiation dont l'investit son divin Fils en la couronnant de ses mains.

III. — *Couronnement par le Saint-Esprit*

Enfin termine Montfort (nº 25) : « Dieu le Saint-Esprit a communiqué à Marie sa fidèle Epouse ses dons ineffables et il l'a choisie pour la dispensatrice de tout ce qu'il possède : en sorte qu'elle distribue à qui elle veut, autant qu'elle veut, comme elle veut et quand elle veut, tous ses dons et ses grâces, et il ne se donne aucun don céleste aux hommes qu'il ne passe par ses mains virginales. Car telle est la volonté de Dieu, qui a voulu que nous ayons tout par Marie ; car ainsi sera enrichie, élevée et honorée du Très-Haut celle qui s'est appauvrie, humiliée et cachée jusqu'au fond du néant par sa profonde humilité pendant toute sa vie... »

Le Saint-Esprit devait intervenir à son tour dans cette intronisation de la Reine du ciel et de la terre. La souveraineté de Marie est surtout une souveraineté sur les âmes pour leur sanctification, et c'est au Saint-Esprit que nous approprions communément cette sanctification des âmes.

Ce n'est pas la première fois que le Saint-Esprit joue son rôle dans la destinée de la T. S. Vierge.

Au jour de l'Immaculée Conception il l'a déjà comblée en plénitude de sa grâce et de ses dons. Au jour de l'Annonciation il est venu à nouveau en elle *(superveniet in te)* pour la préparer immédiatement à sa maternité divine. Au jour de la Pentecôte, il est descendu sur elle comme sur les apôtres... Et ce ne sont là que ses interventions plus marquantes, car il ne cessait d'agir et d'opérer en elle, comme chez tous les saints, pour les prodigieuses ascensions de son âme.

Si comme le Père et le Fils il s'avance à nouveau vers elle, c'est qu'aujourd'hui il veut lui aussi lui communiquer et lui déléguer son action sanctificatrice dans les âmes. Aussi ses dons : dons de sagesse et d'intelligence, de science et de conseil, de piété, de crainte de Dieu et de force. Au plus grand bien des âmes et à la plus grande gloire de Dieu, nous n'en pouvons douter et il le sait mieux que nous. « Marie étant toute transformée en

Dieu par la grâce et la gloire qui transforme tous les saints en lui, ne veut ni ne fait rien qui soit contraire à l'éternelle et immuable volonté de Dieu » *(Traité de la vraie dévotion,* n° 27). Ainsi Marie devient comme l'associée de l'Esprit-Saint, son ouvrière de choix dans l'œuvre de la sanctification des âmes.

Car pour le Saint-Esprit comme pour les autres Personnes divines il s'agit en ce mystère de reconnaître et de proclamer cette médiation universelle de grâce dévolue à la Sainte Vierge, par quoi elle devient effectivement la Reine des cœurs.

Et si nous cherchons la raison d'une pareille prérogative accordée à cette pure créature que Montfort affirme en reprenant les paroles de S. Bernard : « Telle est la volonté de Dieu qui a voulu que nous ayons tout par Marie », n'en cherchons pas d'autre que celle de l'exaltation de Notre-Seigneur. De lui S. Paul a écrit : « Jésus s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix ; c'est pourquoi Dieu l'a souverainement exalté et lui a donné un nom qui surpasse tout autre nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers » (Phil., II, 8, 1-). De même Dieu a voulu exalter la T. S. Vierge dans la mesure de l'anéantissement de son humilité, selon ses promesses répétées dans l'Evangile et déjà prophétisées par Marie : *exaltavit humiles.*

* *

Dans le mystère de ce couronnement de gloire il nous faut dépasser ce triomphe céleste que nous suggèrent les artistes, pour aller jusqu'à la réalité de notre croyance : l'investiture de la réelle royauté de Marie par la Sainte Trinité. Et ceux-là en profitent plus largement qui le comprennent mieux, l'acceptent avec amour, y conforment leur conduite. Renouvelons donc notre serment d'allégeance à notre douce Reine du ciel.

Je dis de le renouveler. Nos parents l'ont fait en notre nom en nous consacrant à la Sainte Vierge après notre baptême ; cette consécration, nous l'avons reprise à notre compte au soir de notre communion solennelle ; nous l'avons redite bien souvent au cours de notre vie, soit en privé, soit publiquement comme lors de la Consécration du monde au Cœur immaculé de Marie.

A nouveau faisons lui la dédicace de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous avons. Et que notre vie soit cette consécration vécue par notre amour de la Sainte Vierge, notre recours habituel à son intercession, nos efforts à vivre sur son modèle et dans son esprit.

Alors nous ferons l'expérience qu'il est doux d'être ainsi sous son empire et surtout, comme l'assure Montfort, qu' « on avance plus, en peu de temps de soumission et de dépendance de Marie, que dans des années entières de propre volonté et d'appui sur soi-même » (n° 55).

Car on va par la voie que Dieu a tracée et ouverte pour nous.

II

Allocution pour la procession du vœu de Louis XIII

La France est le royaume de Marie, *regnum galliæ, regnum Mariæ.*

S'il est un jour où doit éclater cette vérité, c'est en cette fête de l'Assomption. Et il en est effectivement ainsi. Comme tant d'autres nations, la France a pour Patronne principale à la T. S. Vierge. Mais c'est dans le mystère de son Assomption que nous célébrons ce patronage.

Ainsi en a décidé *la voix du peuple, la voix de nos rois, la voix du Pape.*

Voilà ce qu'il convient de nous rappeler devant cette statue de la Sainte Vierge où s'arrête, chaque année, notre procession du vœu de Louis XIII.

I. — *La voix du peuple*

Depuis le Moyen Age aucune dévotion qui soit plus profondément ancrée dans notre race que la dévotion à Marie. L'enseignement de S. Bernard, la représentation des mystères aux porches de nos églises, *les miracles de Notre-Dame* ont enraciné dans l'âme de nos ancêtres une confiance illimitée en Marie. Le Moyen Age tisse sur le ciel de France la plus riche dentelle de pierre qui ait jamais paré un paysage : nos cathédrales des XIII[e] et XIV[e] siècles, dont les plus belles sont vouées à la T. S. Vierge : N.-D. de Reims, N.-D. de Paris, N.-D. de Chartres, N.-D. d'Amiens, etc. Il y en a trente-quatre ainsi sous son vocable sur notre terre de France, ce qui fera dire à Michelet, dans un de ses bons jours, que le Moyen Age est un *acte de foi à la Vierge traduit en pierre,...* dans une pierre que les imagiers et les peintres illuminaient de vitraux qui racontent dans le soleil les mystères de Notre-Dame.

Mais, remarquez-le, à la façade de ces cathédrales, au tympan du portail central, à la meilleure place, nous retrouvons toujours la même cène : le couronnement de N.-D. au ciel.

II. — *La voix de nos rois*

Elle est cela encore par décision officielle des chefs de la Nation.

Le 15 août 1638, à Abbeville, Louis XIII consacrait officiellement la France à la T. S. Vierge. Pour perpétuel souvenir de cette consécration, l'édit royal du 10 février de la même année, prescrivait entre autre mémorial, l'institution d'une procession annuelle en la fête de l'Assomption dans toute la France. Jusqu'à la Révolution et depuis, nos rois y furent toujours fidèles et encore aujourd'hui, au soir de l'Assomption se déroule sur les routes de nos villages et dans les églises de nos villes, la procession du vœu à Notre-Dame.

III. — *La voix du Pape*

Elle est enfin cela par ratification solennelle de l'Eglise.

L'Eglise a sanctionné de sa suprême auto-

rité le choix national et royal de la France. Le 2 mars 1922, Pie XI a exaucé le vœu de nos évêques que la Vierge de l'Assomption fut proclamée d'amour première Patronne de la France. Cette décision du Pape confère quelque chose de sacré à l'alliance avec Marie conclue officiellement depuis 300 ans par un de nos rois, scellée depuis toujours par la piété de notre peuple.

* *

Que la T. S. Vierge soit sensible à cet hommage que nous lui rendons, fidèles à une tradition de trois siècles.

Et en retour, qu'elle exauce nos intentions.

D'abord qu'elle écarte de nos frontières et du monde le péril toujours menaçant d'une nouvelle guerre dont on ne peut prévoir quels seraient les immenses malheurs et les conséquences catastrophiques. Nous ne savons que trop que pareille menace n'est pas un vain épouvantail.

Ensuite qu'elle renouvelle dans nos cœurs la dévotion envers elle, parce qu'elle est notre Mère, celle dont la sollicitude et le dévouement nous sont assurés « pour la santé de l'âme et du corps », comme nous lui disons dans la plus souvent répétée de ses prières liturgiques. Mais que cette dévotion soit vraie, effective, selon le visage dépeint par S. Jacques de la vraie religion, de la religion pure et sans tache, qui s'accompagne du souci de notre sanctification et des œuvres de charité.

Que Notre-Dame exauce ces vœux de paix, de vie chrétienne et de salut que nous déposons aujourd'hui devant son image avec la foi et la confiance de nos pères.

A L'ECOLE DES SAINTS

Saint Roch
(16 août)

SA DÉVOTION A MARIE

Mes frères,

L'Eglise célèbre la fête des saints à l'anniversaire de leur mort : leur mort est en réalité leur naissance à la vie véritable, celle qui demeure éternellement. S. Roch mourut à Montpellier, le 16 août 1327, à l'âge de 32 ans. C'est pourquoi nous le fêtons le lendemain de l'Assomption.

Simple coïncidence sans doute. Mais il est des coïncidences heureuses, et celle-là est du nombre.

S. Roch fut en effet un privilégié et un dévot de la T. S. Vierge. Sa vie nous offre une leçon de choses des enseignements de la fête de l'Assomption. Elle fait voir que Marie est vraiment notre Mère et que nous devons être vraiment ses enfants. On ne conçoit pas un chrétien, encore moins un saint, sans dévotion à la Sainte Vierge. Mais ici la chose est plus sensible et plus frappante : plus sensible, parce que toute la vie de S. Roch se déroule sous le signe de la Vierge ; plus frappante parce qu'on laisse souvent dans l'ombre cet aspect de son existence : on ne parle que du guérisseur et du thaumaturge ; c'est comme une révélation de parler du serviteur de Notre-Dame...

Laissez-moi vous montrer dans l'histoire de votre saint Patron cette sollicitude maternelle de Marie qui le suit pas à pas dans une existence que l'on peut partager, comme celle de N.-S., en *vie cachée, vie publique* et *vie souffrante.*

I. —*Vie cachée*

Au XIII[e] siècle, la vie de la cité de Montpellier gravite autour de son fameux sanctuaire de Notre-Dame des Tables.

A notre-Dame des Tables le peuple reçoit la charte de ses franchises et de ses libertés, les consuls prêtent serment, les « escoliers en droit » prononcent leur premier discours et les « escoliers en médecine » soutiennent leurs thèses. La Sainte Vierge y a accompli tant de prodiges que chaque année le 31 août se déroule, à travers les rues, la grande procession votive des miracles qu'accompagnent toutes les corporations de métiers. Les marchands trouvent dans l'affluence des dévots de la Vierge une si nombreuse clientèle qu'ils encombrent de leurs étalages les abords du sanctuaire qui prend le nom de N.-D. des Tables.

La première marque de prédilection de la Sainte Vierge sur S. Roch, c'est qu'il naisse et grandisse dans cette ville mariale où tout respire la plus ardente dévotion à Notre-Dame.

Une autre, et plus caractéristique encore, c'est qu'il soit l'enfant de la prière d'une mère à cette autre mère très aimée. Ses parents occupent le premier rang dans la ville. Jean de la Croix, son père, y est gouverneur au nom des rois d'Aragon de qui relève la ville et Libéria de Hongrie, sa mère, est la digne épouse d'un tel magistrat. Il ne manque à leur bonheur que la joie d'un enfant qui continue la gloire de leur maison.

La pieuse mère, un jour, sort enfin consolée de N.-D. des Tables et dans la joie ; une voix du ciel lui a déclaré : « Dieu t'exauce, un fils te sera donné ! »

Ce fils de la prière eut une enfance et une adolescence pieuse, studieuse et charitable. On le voyait souvent devant l'image de N.-D. des Tables ; ses maîtres et ses condisciples le proclameraient le premier de tous ; son délassement, c'était de se rendre sur la place du « Petit Scel » où se trouvait l'hôtellerie des pèlerins où il mettait à leur service son dévouement et ses aumônes. Sa science et son prestige sont déjà grands. Vers sa 19[e] année, à la mort de ses parents, quand déjà la renommée le choisit d'emblée pour les hautes fonctions de gouverneur malgré son jeune âge, un coup de théâtre inattendu se produit. Le jeune homme convoque les siens au sanctuaire de Notre-Dame des Tables, et là, devant l'autel, il renonce à sa fortune en faveur des pauvres ; il abandonne, entre les mains de son oncle paternel, Guillaume Roch de la Croix, la charge de gouverneur ; et il revêt l'habit de pèlerin, cet habit sous lequel le représentent toutes ses statues, pour la gloire de Dieu et le service de ses frères les hommes.

II. — *Vie publique*

Alors s'inaugure sa vie publique. Ce n'est pas celle qu'avaient entrevue pour lui les hommes, mais celle que Dieu lui avait fixée dans sa miséricorde pour l'humanité souf-